

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique Parc Eolien de Saint Sulpice

**De :** "alain mathieu14" <alain.mathieu14@laposte.net>

**Date :** 23/12/2021 09:55

**Pour :** <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête

Habitant le hameau de La Chirade , je tiens à vous faire part des observations suivantes concernant ce projet éolien.

**1-Manque de vent :** dans la région les vents sont très irréguliers, ce qui a été démontré dans l'étude acoustique lors de la 1<sup>ère</sup> campagne de mesures avec des vitesses de vent relativement faibles.

A cette production d'électricité limitée et intermittente viendra se rajouter les pertes liées au choix du projet retenu n°2 , pertes que le porteur de projet signale dans l'étude d'impact page 177, je cite " l'interdistance entre les éoliennes crée des pertes de production importantes > 10% ". Viendront également se rajouter les pertes induites par la mise en œuvre des plans de bridage s'ils sont réellement respectés.

**2-Nuisances sonores :** mon habitation située à 750m de l'éolienne n°4 fait face aux vents dominants de Sud-Ouest, direction de vent prédominante confirmée dans l'étude acoustique, ce qui entraîne une amplification et forte propagation des bruits vers le hameau.

Quels sont les moyens de contrôle indépendant mis en place pour s'assurer que le plan de bridage des éoliennes sera respecté ?

Des contrôles périodiques de la conformité acoustique sont-ils prévus tout au long du temps d'exploitation des éoliennes ?

Peut-on raisonnablement accepter l'implantation d'éoliennes de 165 m de hauteur à moins de 1500 m des habitations comme le préconise l'Académie de médecine et ce pour une durée de 20 ans ?

**3- Nuisances visuelles :** les photomontages présentés dans l'étude paysagère sont trompeurs et ne donnent pas une vision exacte de l'impact visuel. Par exemple le photomontage n°13 (page 313 étude paysagère) pris à la sortie du hameau de La Chirade occulte totalement l'éolienne n°4 alors que celle-ci est visible dans sa totalité à partir du centre du hameau.

L'impact du balisage lumineux, surtout de nuit, sera également important.

Les effets cumulés des projets en cours d'étude, accordés et en service ( La Souterraine) seront très importants et très dommageables au patrimoine paysager avec l'impression d'un encerclement.

**4- Impact sur la santé :** les incidences néfastes sur la santé sont de plus en plus avérées (infrasons, effets stroboscopiques, vibrations).

Le récent jugement de la cour d'appel de Toulouse du 8 juillet 2021 reconnaît le caractère nocif des éoliennes sur les résidents proches. Le syndrome éolien et la démonstration des troubles anormaux de voisinage sont établis.

**5- Impact sur l'immobilier :** on ne peut pas nier que l'environnement influence la valeur d'un bien surtout à la campagne où on a beaucoup de choix.

Qui choisirait de vivre à 750 m d'une éolienne qui clignote, tourne et fait du bruit jour et nuit ?

Donc l'impact sur la valeur des habitations est indéniable et reconnu par différents jugements de tribunaux. Le tribunal administratif de Nantes en date du 18 décembre 2020 a reconnu les nuisances et la perte de valeur foncière de biens de riverains d'un parc éolien.

En fait un système de double peine frappe les riverains : des nuisances qui nous sont imposées et la dévaluation de nos biens immobiliers qui souvent sont l'œuvre de toute une vie voire de plusieurs générations.

**6- Le démantèlement** : il est difficile de se projeter dans 20 ans mais la garantie financière de 300 000 € contractée auprès de l'assureur Atradius, réactualisée tous les 5 ans paraît dérisoire pour démanteler 6 éoliennes et remettre le site en état.

La société exploitante " Parc éolien de St Sulpice" devrait prendre en charge les coûts restants, mais est-ce bien réaliste pour une société au capital de 7500 € ?

En cas de défaillance de l'exploitant à qui incombera le démantèlement ?

Au nom d'une énergie qui n'a rien de vert, arrêtons de détruire la beauté de notre campagne limousine et de la transformer en un gigantesque marché financier international.

En conséquence, je suis totalement défavorable à ce projet.

Très cordialement.

Mathieu Alain

[Avast](#)  
[logo](#)

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.  
[www.avast.com](http://www.avast.com)